



L'édito

Olivier Arni

Qualité de vie et jardins publics

L'aménagement de parcs publics, tels que le jardin Hermann Russ à Serrières ou celui de Vieux-Châtel, est indispensable pour accompagner la densification de la ville, par une juste répartition entre espaces bâtis et non bâtis, avec une attention particulière accordée à la vie sociale bien sûr mais aussi à la biodiversité et à la présence de la nature en ville.

La mobilité douce, l'efficacité énergétique, la réduction de la consommation des ressources, le maintien de la biodiversité, la mixité fonctionnelle et sociale, la présence d'espaces publics facilitant les rencontres et la détente sont autant de composantes qui contribuent à créer un cadre de vie positif et durable.

Nous sommes convaincus que seule une densification qualitative permettra de répondre aux besoins et attentes de la population, tout en développant l'offre en logement sur le territoire communal.

C'est une qualité de ville à laquelle nous aspirons.

Le projet de jardin public de Vieux-Châtel, que le Conseil général a accepté lundi 6 novembre, est le fruit d'un important processus politique, urbanistique, architectural et citoyen. Il possède toutes les qualités requises pour devenir un exemple d'espace public répondant avec intelligence aux enjeux du 21^e siècle.

Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement



Il a fallu toute la matinée de vendredi pour que la Justice soit arrachée à son socle et placée dans le camion qui l'a transportée vers l'atelier du restaurateur. • Photo: Miguel Samiez

La Justice brillera à nouveau

Après la fontaine du Lion en 2012 et celle du Banneret en 2015, la Ville de Neuchâtel a décidé d'offrir une cure de jouvence à la fontaine de la Justice. La statue y trônant a été démontée vendredi passé afin de passer entre les mains expertes du restaurateur Marc Stähli. Elle sera restituée à la mi-décembre à l'occasion de l'ouverture du marché des produits du terroir.

Située à l'angle de la rue de l'Hôpital et de la Grand'rue, la fontaine de la Justice a une histoire plutôt originale. Sa célèbre statue du 16^e siècle est en réalité une copie de l'originale

qui a été accidentellement renversée par une grue en 1991. Après avoir été reconstituée, elle a été déposée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel où elle est, à priori, à l'abri d'une nouvelle mésaventure. La réplique de la justice personnifiée date de 1997 et a été taillée dans un monolithe de pierre jaune d'Hauterive. Après 20 ans «de service», des retouches picturales et un nettoyage complet étaient nécessaires. La colonne à chapiteau sur lequel est juchée la Justice, l'épée et la balance en métal, qui sont des éléments authentiques, bénéficieront aussi d'un rafraîchissement bienvenu.

Guillaume Farel aussi

Ces travaux de conservation et de restauration des monuments publics reflètent la volonté du Conseil communal de valoriser le centre-ville à l'approche des 40 ans de la zone piétonne, fêtés en 2019. D'ici-là, d'autres réflexions sont prévues, dont celle de la statue du réformateur Guillaume Farel. L'œuvre de Charles Iguel sera restaurée sur l'esplanade de la Collégiale où elle est érigée depuis 1875. Avant cela, la statue de la Justice aura retrouvé sa fontaine à mi-décembre sous les lumières des fêtes de fin d'année qui égaieront les rues à partir du 23 novembre. (kv)



Malgré un contexte difficile, d'importants investissements sont prévus au budget 2018 de la Ville de Neuchâtel.



Le futur collège des Terreaux-Est ne sera pas équipé d'une façade solaire photovoltaïque.



Grand angle sur la 17^e édition du Festival international de marionnettes, qui démarre ce week-end!



“ PRIX AU MILLIMÈTRE ”
À PARTIR DE **8400 CHF***
Electroménager inclus
JUSQU'AU **25 NOVEMBRE**
**CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
SUR L'ÉLECTROMÉNAGER D'EXPO**
à l'achat d'une cuisine complète*
*Voir conditions en magasin

ASR SA • Rue de la Dîme 4 • 2009 Neuchâtel • Tél. 032 756 44 50
Ouvert du lundi au samedi • www.asr-cuisines-schmidt.ch



Une équipe à votre service !



imprimerie
messeiller sa

Route des Falaises 94
2006 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96
Fax 032 724 19 37

www.messeiller.ch

Rénovation terminée

Toit d'ardoise aux Brasseurs

Travaux de réfection terminés pour le bâtiment du faubourg du Lac 1, qui abrite les Brasseurs. L'enveloppe de cet édifice en pierre jaune de 1862 a été complètement restaurée par la Ville de Neuchâtel, propriétaire de la maison, et sa toiture refaite en ardoise.

Après 155 ans d'existence et des affectations diverses – il fut d'abord un grand magasin avant de se muer en brasserie dès 1909 – le bâtiment qui abrite aujourd'hui les Brasseurs avait besoin d'un sérieux rafraîchissement. Fin 2016, le Conseil général acceptait, pour un crédit d'un peu moins de 800'000 francs, de procéder à l'assainissement de son enveloppe et de sa toiture, ainsi que de revoir complètement le système de ventilation des cuisines.

Des surprises ont ponctué le chantier, par exemple la redécouverte d'étroits pans de granit noir entre les fenêtres du rez-de-chaussée, qui ont été restaurés et qui confèrent à l'ensemble un élanement gracieux visible depuis la façade ouest face à la route. Autre heureuse découverte, avec l'aide précieuse de l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie, des restes d'ardoise sur la toiture, indiquant que le toit d'origine n'était pas en tuile. C'est ainsi que la Ville a décidé en cours de route de coiffer l'édifice d'un élégant toit d'ardoise foncé contrastant harmonieusement avec la pierre jaune.

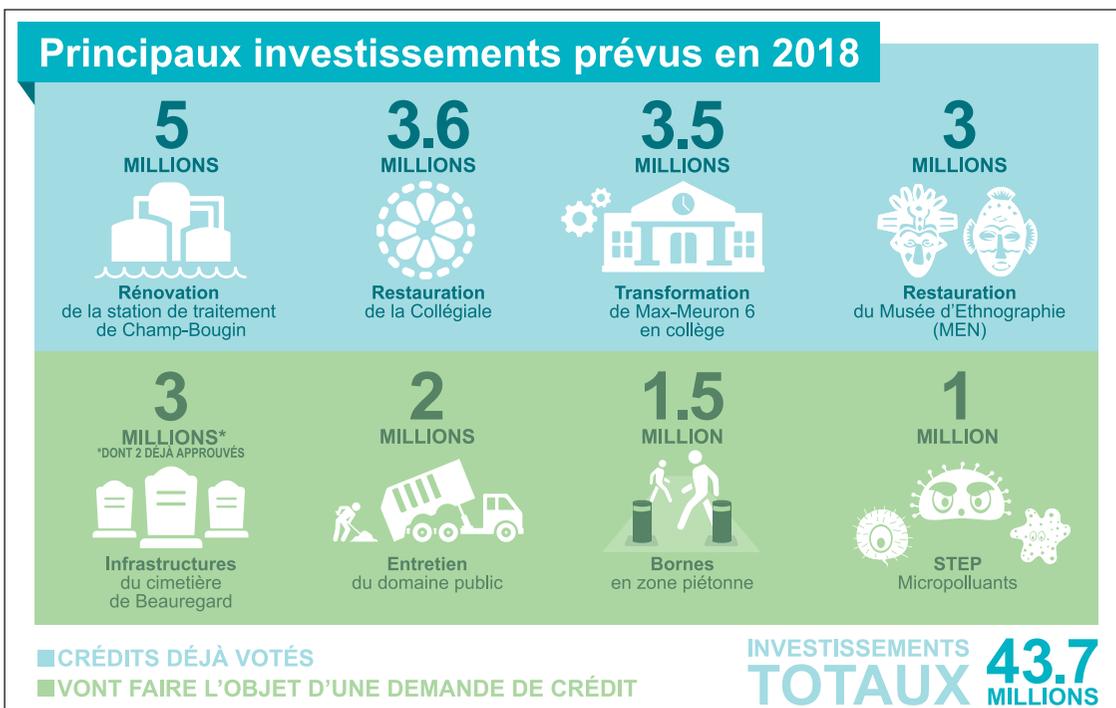
Les travaux d'intérieur, quant à eux, ont consisté à refaire complètement le système de ventilation des cuisines et du restaurant. Le processus de circulation de l'air, chaud en hiver, frais en été, permet une régulation optimale du climat.



Le bâtiment fut d'abord un grand magasin, avant de devenir une brasserie en 1909.

Excédent de charges de 3,2 millions au budget 2018

Une volonté d'investir malgré un contexte difficile



Les dépenses d'investissement prévues pour 2018, sachant que certains projets font l'objet d'un investissement total plus important et réparti sur plusieurs années, comme la Collégiale ou la station de Champ-Bougin. • **Infographie: Miguel Samirez**

Présenté hier à la presse par le Conseil communal in corpore, le premier budget du programme politique 2018-2021 prévoit des investissements importants, à hauteur de 43,7 millions de francs. Le compte de fonctionnement table sur un excédent de charges de 3,2 millions. Des efforts d'optimisation, portant sur 6,1 millions, ont été consentis pour adapter les charges aux recettes, les décisions fiscales cantonales pesant toujours plus lourdement sur les finances de la Ville.

Dans un Hôtel de Ville qui sentait bon le chocolat, ouverture de Chocolatisimo oblige, l'exécutif a réaffirmé sa volonté de poursuivre une dynamique innovante, positive et constructive, tout en maîtrisant ses dépenses et en optimisant ses ressources. Le contexte financier, en particulier sur le plan cantonal, est en effet source d'inquiétudes: «Notre Ville devra faire face à d'importants défis, tels que la réforme de la péréquation des charges ou les velléités du Conseil d'Etat de confisquer 2 points d'impôts en 2018 et 4 en 2019 pour assainir les finances cantonales», a précisé le président du Conseil communal et directeur des Finances Fabio Bongiovanni.

Tout en poursuivant une gestion rigoureuse, au terme d'une réflexion visant l'équilibre entre les moyens et les objectifs à atteindre, le Conseil communal a néanmoins manifesté sa volonté d'investir, dans le souci de doter la ville des infrastructures et prestations nécessaires à son développement et d'entretenir son patrimoine. Ainsi, les investissements bruts prévus pour 2018 atteignent 43,7 millions de francs (dont 12,8 millions financés par des taxes, comme les déchets, l'épuration ou les ports). Les dispositions réglementaires en matière d'autofinancement sont pleinement respectées.

Diminution des charges

Le compte de fonctionnement présente un déficit de 3,2 millions de francs. Les charges globales sont en diminution de 0,7%, voire même de 5,7% dans la catégorie «biens, services et autres. Du côté des revenus, on note une relative stabilité des recettes fiscales (146 millions de francs), mais le report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers prive la Ville de quelque 4 millions de francs.

Des prélèvements aux fonds (en particulier mesures d'agglomération

et réserve conjoncturelle), alimentés de manière importante au cours des dernières années, doivent permettre de poursuivre le développement de la commune tout en atténuant les impacts financiers dus aux fluctuations économiques ou aux réformes fiscales cantonales. La fortune nette devrait s'établir à 48 millions et la dette se fixer à 329 millions (+4,5%), sans conséquence sur la charge d'intérêts, puisque les taux restent historiquement bas. Fonds et réserves se montaient à 321 millions de francs à fin 2016.

Optimisation à poursuivre

«La poursuite du processus d'optimisation des charges et des recettes, visant à assurer un équilibre durable de nos budgets futurs, reste indispensable, dans un contexte cantonal qui verra les budgets des communes s'alourdir par des facteurs non maîtrisables», a ajouté Fabio Bongiovanni. «Mais le Conseil communal entend tout mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité de notre ville et continuer d'affirmer son rôle moteur de l'agglomération.» Le Conseil général se saisira du budget 2018 dans sa séance de décembre. (fk)



Le rappeur Jonas est à l'affiche de Chocolatissimo, qui bat son plein jusqu'à dimanche

Un regard critique sur le chocolat

«Petit carré, remède à la déprime dit-on. Y a comme une fausse note cachée dans les demi-tons [...] Petit carré, au goût triangulaire. A l'arrière-goût amer, dont on a rien à carrer»: dans le cadre de Chocolatissimo, le Théâtre du Passage accueille pour deux concerts le rappeur Jonas, auteur d'une chanson sans concession sur le commerce du cacao, à l'origine du chocolat dit «suisse».

Jonas, c'est tout d'abord une plume aiguisée, une habileté à jouer des mots, des sons et de leur sens pour détourner l'attendu et interroger les prétendues évidences. «J'ai toujours aimé parler des exceptions qui infirment la règle», sourit le rappeur genevois, qui, après des débuts en duo sur la scène du hip-hop et un premier album enregistré en partie en Afrique avec des musiciens mandingues, sortait en 2015 le remarqué *Oxymore*. Un album aigre-doux fait de treize titres sur un décor tissé par un piano, une guitare, une basse et une batterie, dont le savoureux «Petit carré».



Dans «Petit carré», le rappeur Jonas dévoile les dessous du chocolat. • Photo : sp

«Lors de mes voyages en Afrique, on me parlait toujours du chocolat suisse, mais le cacao ne pousse pas en Suisse: il est venu par le commerce triangulaire», relève Jonas. C'est ce que rappelle cette chanson, qui dénonce, avec des mots qui frappent fort mais juste, le commerce tout sauf équitable des fèves de cacao et les violations des droits humains, tel le trafic d'enfants pour travailler dans les plantations dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

Un rappeur engagé

Le but est «moins de condamner que d'éveiller les consciences, de toucher les gens pour amener à un boycott, dans l'espoir que les grosses firmes changent leurs pratiques», explique Jonas. Engagé, le rappeur soutient depuis ses débuts Choba Choba, un chocolat 100% éthique lancé par un duo franco-suisse qui travaille directement avec 36 familles de petits producteurs de cacao de la région de l'Alto Huayamba au Pérou.

Coopérateurs, les producteurs participent aux décisions et aux bénéfices de cette petite entreprise. «Petit à petit, les consommateurs ont le choix du chocolat qu'ils achètent», se félicite Jonas, engagé également en faveur de l'association Enfants du monde.

Ouvrir une réflexion éthique

Ces deux concerts s'inscrivent dans la volonté d'englober une réflexion éthique dans le cadre de Chocolatissimo, explique la déléguée au tourisme de la Ville de Neuchâtel Lena Brina, qui coordonne l'organisation de cette manifestation proposée en collaboration avec les

artisans chocolatiers de la région. Une conférence de l'ONG Public Eye est ainsi également au programme. Mais Chocolatissimo, c'est surtout des démonstrations, des ateliers et différents rendez-vous gourmands proposés chaque jour jusqu'à dimanche au Pérystyle de l'Hôtel de Ville. (ab)

Les 8 et 9 novembre à 20h au Théâtre du Passage. Programme complet de Chocolatissimo sur www.chocolatissimo.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, *journée des arts graphiques*, sa 11.11, de 15h à 16h45 et di 12.11, de 11h15 à 12h30, www.mahn.ch.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 04.02.2018. Contes «Histoire pour petits et grands», di 12.11, à 10h30, salle des mammifères.



Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), Réouverture de la Villa de Pury et inauguration de l'exposition de référence «L'impermanence des choses» les 25 et 26.11. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Les dimanches «Café-tartines» au Jardin, durant toute l'année 2017. Dans la villa, expositions «Ballet nocturne», photographies d'Yves Bilat, jusqu'au 17.12; «Natures en soies» de Danielle Steiner, jusqu'au 18.03.2018, ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18. MAHN

• «L'art contemporain, c'est quoi», atelier 7 à 10 ans, me 15.11, de 14h à 16h.

• «Dans la mallette de Mary Coppins», atelier 4 à 6 ans, ma 21.11, de 14h30 à 16h.

MHN

• «Il fait faim en hiver», atelier 4 à 6 ans, me 29.11, de 15h30 à 17h.

Jardin botanique

• «Les arbres et leurs feuilles», atelier 4 à 6 ans, me 22.11, de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans, me 29.11 de 14h à 15h30.

Divers

Bar King (Seyon 38), Fabe Gryphin «Time», je 09.11, à 20h45; Alenko, ve 10.11, à 21h30; www.barking.ch.

Centre d'art Neuchâtel (Moullins 37), Exposition personnelle de Dominique Koch «Holobiont Society», du 11.11 au 17.12, vernissage ve 10.11, dès 18h30, www.can.ch.

Galerie de l'Evoles (Evoles 5), Mano Morel, bijoux de verre et Corinne Juvet, tissus passion, du 10.11 au 26.11, vernissage ve 10.11 à 18h30.

Galerie YD (Fleury 6), «Jazzed Concert» par Mathieu Scheuber live solo et Jazzed dj's, ve 11.11 à 17h, www.galerieyd.ch.

Le Lokart (Treille 4), «Improsurprise#1», par la Line, sa 11.11, à 19h30.

Lundis des mots «Mon cœur bat à l'unisson des Hollandais», lecture par Gerald Comtesse et Jacqueline Rossier, lu 13.11, à 18h30, Librairie Le Cabinet d'Amateur, esc. Château 2. www.leslundisdesmots.ch

Salon Bleu Café (Fbg Lac 27), «Micromédie Musicale improvisée» par la Troupe La Comédie musicale improvisée, je 16.11, à 20h30, www.bluegasoline.ch.

L'actualité culturelle

Au théâtre avec Terre des hommes

Le groupe bénévole de Neuchâtel de Terre des hommes organise ce week-end au Temple du Bas un après-midi pour les familles autour des droits de l'enfant. A l'issue d'un quiz en forme de rallye, la compagnie de théâtre Sunder Trumoiaik présentera une pièce de Nicolas Turon, qui raconte l'histoire de trois enfants – Fracasse, Basque et Azolan – maltraités dans l'orphelinat des Vermiroux dont ils finiront par s'échapper. A travers les expériences difficiles vécues au sein de cette institution d'un autre siècle, ces enfants nous parlent d'amour, de tristesse, d'amitié, de désillusion mais surtout d'espoir. L'espoir de grandir toujours.

Dimanche 12 novembre dès 14h au Temple du Bas. Entrée libre.

Musique de chambre

Les Chambristes invitent à découvrir Jehan Alain, un compositeur et orga-



niste français mort au front en 1940 en laissant derrière lui près de 140 œuvres, pour la plupart méconnues. Seule sa musique d'orgue valut en effet à ce grand compositeur de ne pas tomber dans l'oubli. Une partie de sa musique de chambre, encore à découvrir, sera au programme de ce «concert-commenté», donné avec le concours d'un conférencier de choix: l'organiste Guy Bovet, spécialiste du compositeur.

Dimanche 12 novembre à 11h15 à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, chapeau.

Soirée jazz-raclette

Le public romand le connaît surtout grâce à sa participation aux Dico-deurs: le pianiste Olivier Magarotto se produira en concert dans le cadre de la 16^e édition des soirées jazz-raclette. Accompagné de Fabien Sevilla à la contrebasse et de Johan Wermeille à la batterie, le musicien présentera son tout dernier projet, *Elements*, des compositions originales inspirées par les cinq éléments fondateurs de la tradition chinoise.

Samedi 11 novembre à 20h à la chapelle de l'Ermitage. Apéro-raclette dès 18h. Billets en vente sur place.

Le dessin à l'honneur au MAHN

Dans le cadre des Journées suisses des arts graphiques, le Musée d'art

et d'histoire propose ce week-end différents accrochages et visites guidées. L'occasion de découvrir des œuvres rarement visibles car peu exposées en raison de leur fragilité, dont *La Femme à la toilette*, un pastel tardif d'Edgar Degas, mais aussi les carnets de voyages de peintres du 19^e ou une sélection de gravures d'artistes neuchâtelois, de 1970 à nos jours.

Samedi 11 et dimanche 12 novembre de 11h à 18h au MAHN. Entrée libre.



Le chœur symphonique neuchâtelois Cantabile se frotte cette année au répertoire baroque

Cantabile, habile et utile!

La nouvelle saison rime avec baroque pour le chœur symphonique neuchâtelois Cantabile. En partenariat avec l'orchestre Le Moment Baroque et sous la direction de Renaud Bouvier, il interprétera l'oratorio de Georg Friedrich Haendel *Israel in Egypt* le samedi 11 novembre au Temple du Bas de Neuchâtel et le lendemain à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds.

Ce n'est pas moins de 110 choristes qui s'uniront lors de ce double concert pour sublimer cet oratorio d'Haendel composé en l'an 1739. Pour coller au plus proche à cette époque, les instruments anciens de l'orchestre Le Moment Baroque constituaient la meilleure alternative pour le chœur symphonique qui a donc initié un nouveau partenariat pour l'occasion.

Cantabile s'offre un sacré défi en touchant du doigt le répertoire baroque. Bousculé dans ses habitudes, il devra faire fi de l'exigence de la performance pour porter l'intrigue en s'appuyant sur le renfort de solistes reconnus parmi lesquels les romands Annina Haug, Stephan Imboden et Fabrice Hayoz. *Israel in Egypt* retrace l'histoire de l'exode du peuple d'Israël devant la submersion de l'armée égyptienne dans la mer rouge. Tantôt



Une bonne centaine de choristes seront sous la baguette de Renaud Bouvier. • Photo: Bernard Léchet

violente, tantôt joyeuse, la musique peut aussi devenir triomphale lors de la libération d'Israël de l'esclavage.

Le chemin des migrants et de la symphonie se rencontrent

Le chœur symphonique neuchâtelois Cantabile a aussi souhaité ouvrir son univers aux communautés issues de la migration. Ainsi, les associations Papillon, qui œuvre pour les migrants afghans, et Recif, qui milite pour l'intégration des femmes de tous pays, ont été conviées à une répétition et à

un moment d'échange avec le directeur Renaud Bouvier, son comité et les chanteurs. Une façon de défendre le répertoire symphonique dans le canton tout en n'oubliant personne car c'est bien connu: la musique n'a pas de frontières. (kv)

Israel in Egypt: le 11 novembre à 20h15 au Temple du Bas ainsi que le 12 novembre à 17h à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds. Réservations par téléphone au 032 717 79 07 ou au 032 967 60 50 (pour La Chaux-de-Fonds).



Chronique culturelle

Culte et culture

Il y a 500 ans, le jour de la Toussaint 1517, le moine Martin Luther placardait sur la porte de l'église de Wittemberg ses thèses contre le commerce des indulgences pratiqué par le pape et son clergé. Ce geste de rébellion donnera naissance à la Réforme qui révolutionnera l'Europe et notre façon de penser. Tout au long de l'année écoulée, les réformés neuchâtelois ont célébré ce demi-millénaire de foi protestante par diverses manifestations dont ce dimanche un culte cantonal émouvant au Temple du bas, culte qui marquait la fin des commémorations mais pas celui de la pensée et de l'action réformatrices! A l'issue de ce moment de ferveur prolongé par une agape, la troupe franco-suisse des Tréteaux du monde a joué une pièce de l'auteur anglais John Osborne retraçant le parcours tourmenté par le doute de Luther, moine de l'ordre mendiant des Augustins, féru de philosophie aristotélicienne, qui, devenu théologien, sera excommunié pour avoir recherché son salut directement auprès de Dieu, faisant fi des intercesseurs et ne se référant qu'à la Bible... Excellent spectacle qui a prolongé un beau moment de partage!

Patrice Neuenschwander



SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



CLIMAX ENERGIES SA
CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffages, optimisation et réglages
- Installation solaires thermiques et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch



Escalope de cheval marinée, cuisson au four

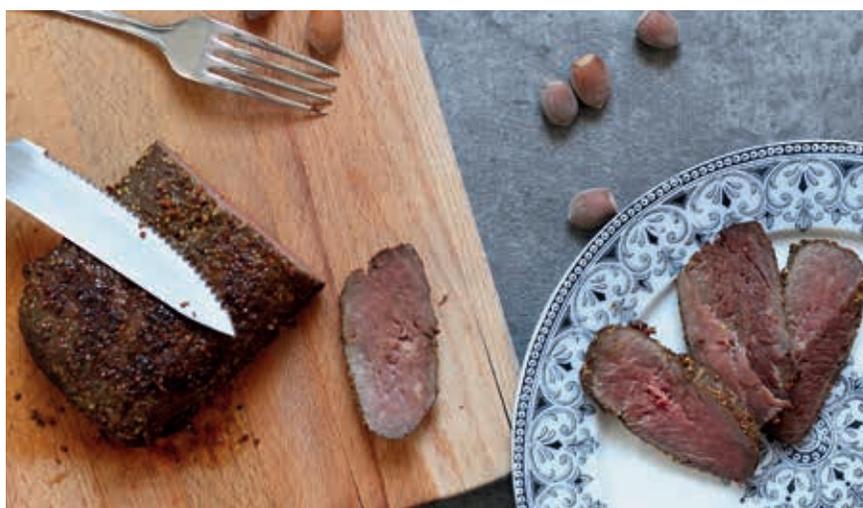
La recette de novembre

Pas besoin d'être végétarien pour faire un geste pour la planète. Par contre, il est vrai qu'une consommation excessive de viande ne rend pas service à l'environnement... Du coup, pourquoi ne pas privilégier la qualité à la quantité et en manger moins, mais mieux?

Et pour ça, on peut commencer par se rendre dans les boucheries plutôt que de choisir des côtelettes précoupées en grandes surfaces. On y bénéficie de conseils, d'un choix variant selon les saisons et les arrivages et surtout, de l'odeur de la boucherie! (Vous ne trouvez pas que ça sent bon, les boucheries?)

Cette recette est une recette exclusivement faite de viande, désolée pour les «végés». Accompagnez-la des légumes et féculents de votre choix. Vous avez de la chance: le marché et la boucherie sont à deux pas!

Aujourd'hui, on découvre la rue Fleury et on en profite pour flâner devant ses boutiques. Arrêtez-vous chez Sidcarina, où Sidonie vous accueillera avec le sourire et plein de bons conseils pour accommoder ses morceaux de viande. C'est d'ailleurs elle qui m'avait conseillé en premier



ce morceau délicieux qu'est l'escalope de cheval, cuite lentement au four. Si possible, demandez-la persillée, c'est-à-dire légèrement grasse, pour un résultat super moelleux. Sidonie vous proposera peut-être de l'agrémenter d'un mélange d'épices; acceptez, la viande se conserve un peu plus longtemps et cela relève le goût.

Dirigez-vous ensuite vers la rue de l'Hôpital et entrez à la droguerie Schneitter. Pile au-dessus du comptoir, des petits (0,5l) et grands (1l) bidons métalliques de sirop d'érable vous font de l'œil... Choisissez la taille en fonction de votre consommation!

Enfin, direction la place Coquillon pour rendre visite aux Paniers gourmands. Vous trouverez une étagère entière de moutardes artisanales, élaborées dans le canton. Choisissez-en une de type «à l'ancienne» (gros grains), pas trop aromatisée. Et avec tout ça, direction la cuisine!

Préparation

- 1) Préchauffer le four à 80°C.
- 2) Mélanger la moutarde et le sirop d'érable. En badigeonner la viande de chaque côté.

3) Faire chauffer une poêle sans matière grasse. Quand elle est bien chaude, faire griller la viande 30 secondes sur chaque face, 5 secondes sur les petits côtés. La déposer dans un plat allant au four.

4) Enfourner pour 40 minutes (pour une viande saignante. Prolongez de 10 minutes pour une viande rosée). C'est l'occasion idéale pour utiliser votre thermomètre à viande, si vous en possédez un! Température à cœur: 48°C pour une viande saignante, 60°C pour une viande rosée, 68°C pour une viande bien cuite!

6) Couper en tranches et servir. Saler après cuisson (sinon, la viande se dessècherait).

Aurélie, de ladelicieuserie.ch

Ingrédients

Pour 2 personnes

- Un morceau d'escalope de cheval entre 300 et 400g (selon votre faim)
- Une cuillère à soupe de sirop d'érable
- Une cuillère à soupe de moutarde à l'ancienne



Une semaine, un sport



Entre plaisir et compétition, chaque nageur y trouve son compte. • Photo: Stefano Iori

La natation surfe sur le succès

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine la section «natation» du Red Fish Neuchâtel. Forte de 160 éléments, elle a connu une augmentation de 50% de ses membres lors des 3 dernières années. Sa popularité prend notamment sa source dans l'existence de 2 filières complémentaires: la catégorie compétition où les nageurs cherchent à participer aux différents concours romands, nationaux ou internationaux et la catégorie plaisir. Les jeunes de 4 à 16 ans débute par l'école de natation pour apprendre les 4 nages puis décident quelle voie ils privilégient. Plus d'infos? Un site internet: www.rfn.ch.

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



La transformation, en bâtiment scolaire, de l'immeuble voisin au Collège des Terreaux a été approuvée lundi par le Conseil général

Feu vert au nouveau bâtiment scolaire d

Au cours de sa séance du 6 novembre, le Conseil général devait se prononcer sur deux objets liés à la formation: la création de nouvelles salles de classes au Collège de la Promenade et l'assainissement ainsi que l'aménagement d'un nouveau bâtiment scolaire au centre-ville. Les deux projets ont été acceptés à l'unanimité. A noter que sur le second sujet, le Conseil communal a renoncé à un investissement de 250'000 francs qui consistait à équiper la façade Sud du bâtiment en panneaux photovoltaïques.

Face à l'augmentation croissante du nombre d'élèves, aux réformes scolaires et au regroupement du cycle 3 des Terreaux, l'importance de trouver de nouvelles solutions d'accueil a été reconnue par l'ensemble des groupes du Conseil général. Solution numéro une: comme les élèves de 8^e année devraient être scolarisés dans les écoles primaires à l'avenir, le Conseil communal a proposé au législatif d'aménager cinq nouvelles salles de classes au collège de la Promenade. Un crédit de 455'000 francs était ainsi demandé pour cette transformation qui nécessite la réorganisation d'une partie des locaux et la conversion de l'ancienne direction. Cet arrêté n'a donné lieu à aucune réserve de la part des différents groupes et il a été accepté à l'unanimité par les membres du CG.

La deuxième solution soumise par l'exécutif a été davantage discutée. Le projet consiste en l'assainissement du bâtiment jouxtant le collège des Terreaux et sa mutation en nouveau bâtiment scolaire. Ce qui permettrait dans un premier temps de regrouper les élèves sur un même site, notamment en accueillant les classes du collège des Sablons, tout en réutilisant dans un deuxième temps l'immeuble des Sablons pour en faire une auberge de jeunesse. Ce second volet sera soumis au Conseil général l'année prochaine.

Bénéfique et indispensable

Le projet de transformation de l'immeuble de quatre étages situé au passage Maximilien-de-Meuron 6 en nouveau bâtiment scolaire (Terreaux-Est) a été favorablement accueilli par les groupes. Par la voix de Nicolas de Pury, les élus PopVertSol ont souligné «l'importance d'avoir trouvé un emplacement à côté du collège des Terreaux pour limiter les contraintes de déplacement des élèves.» Mauro Moruzzi, pour le groupe Vert'libéraux/PDC n'a pas hésité à parler «d'une solution presque parfaite sur la forme» tandis que son collègue du parti socialiste Morgan Paratte a insisté sur les «multiples bienfaits de cette solution tant sur le plan de l'éducation que du tourisme ou encore de l'environnement.»

Légère modification du projet

Après avoir abondé dans le sens des autres groupes, le PLR a tenu à

exprimer une réserve concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur la façade sud du nouveau bâtiment. Sans remettre en cause la qualité du reste du projet et la pose d'une installation solaire sur la toiture de Terreaux-Est, Benoît Zumsteg a émis «un doute sur la rentabilité, l'efficacité et l'esthétisme» desdits panneaux prévus sur la façade sud. Un point sur lequel les Vert'libéraux/PDC étaient également sceptiques, jugeant «l'investissement trop onéreux pour le rendement potentiel et pas assez précis sur le rôle des éventuels partenaires du projet dont Viteos». Face aux arguments avancés par les partis de droite, le PS a annoncé de son côté qu'il était partagé sur cet élément du dossier.

Le Conseil communal, par sa directrice de l'éducation Christine Gaillard n'est pas resté sourd à ces remarques et a décidé de retirer du projet l'investissement de 250'000 francs prévu pour la pose des panneaux sur cette façade. «Le projet initial prévoyait l'utilisation de trois façades pour capter l'énergie solaire puis l'exécutif a opté pour une option plus optimale reposant uniquement sur la face sud (et la toiture). Tenant compte du besoin d'information supplémentaire demandé par certains groupes suite à ce changement, il serait dommage de retarder l'entier du projet qui fait l'unanimité sur le fond.» Le crédit, passé de 8'710'000 à 8'460'000 francs après cette décision, a été approuvé à l'unanimité. (kv)



La proximité du futur bâtiment scolaire avec le Collège d



Le Conseil général s'est également pen

Un nouveau

Un jardin public fleurira au printemps 2019 sur les anciennes serres de la Ville au Vieux-Châtel. Le Conseil général a accepté lundi - par 23 oui, 10 non et cinq abstentions - le crédit de 1,17 million de francs sollicité à cet effet par l'exécutif. Avant d'aménager le jardin, il s'agit en effet de démolir les anciennes serres et de sécuriser cette friche horticole en terrasse, en très mauvais état. Le coût du projet a fait débat.

Des jeux pour les enfants, des bancs, un espace de détente, un verger, des arbustes à baies, des jardins potagers, des nichoirs à insectes et des gîtes pour la faune: «Les aménagements proposés nous semblent démesurés par rapport à la surface à disposition. 1'200 mètres



C'est ici que sera aménagé le nouveau jardin public.

es Terreaux



es Terreaux est une aubaine. • Photos: Stefano Iori

hé lundi sur l'aménagement du jardin public du Vieux-Châtel

poumon vert en ville

carrés, c'est petit!», a relevé au nom du PLR Mirko Kipfer, parlant d'un «projet boulimique de bonnes intentions». «Nous ne contestons pas la nécessité de ce jardin», mais son coût, a abondé Sylvie Hofer-Carbonnier pour le groupe Vert'libéraux/PDC. Et de demander si le Conseil communal avait envisagé de demander une participation financière à la coopérative d'habitation qui sortira de terre sur le reste de la parcelle et qui sera, à ses yeux, «la principale utilisatrice» de ce jardin public.

«Le coût correspond tout à fait à ce qui nous était proposé jusqu'ici» pour l'aménagement d'un espace vert, a relevé le socialiste Jonathan Grétilat, en rappelant que le Conseil communal, à la demande de la commission

financière, avait déjà consenti d'importants efforts pour rationaliser le projet. «La démolition des anciennes serres et la sécurisation du site représentent les deux tiers du crédit sollicité. Moins de 500'000 francs pour créer un jardin public de zéro, c'est peu!», a relevé de son côté Edouard Jeanloz au nom de PopVertSol. Et les deux groupes de dire leur enthousiasme face à ce projet, qui permet de concilier densification et amélioration de la qualité de vie.

Pour tous

«Ce jardin n'a pas vocation à devenir le jardin privé de la coopérative d'habitation», s'est porté en faux le directeur de l'Urbanisme Olivier Arni. Fruit d'un processus participatif, il a été conçu

pour offrir tout à la fois un espace de loisir, de rencontre et de détente à l'ensemble des habitants du quartier, mais aussi aux nombreuses personnes qui s'y rendent ou le traversent tous les jours. Loin d'être un luxe, ce nouveau jardin public est une nécessité. A l'heure où les villes sont appelées à se densifier de l'intérieur, il s'agit en effet de veiller à aménager des espaces publics de qualité et à préserver des poumons verts.

A l'heure du vote, le Conseil général a refusé de réduire les coûts du projet, comme le demandaient le PLR et les Verts'libéraux. Il a par ailleurs accepté à l'unanimité un crédit de 130'000 francs pour réaménager la liaison piétonne entre la gare et le quartier du Vieux-Châtel. (ab)



Président à 22 ans

Coup de jeune au perchoir

A 22 ans, le socialiste Antoine de Montmollin est devenu lundi soir le plus jeune président du Conseil général de l'après-guerre. Le benjamin du législatif a en effet été nommé par son groupe pour remplacer au perchoir la nouvelle conseillère communale Anne-Françoise Loup, qui prendra ses fonctions début janvier à l'exécutif.

«Il va falloir se lever tôt pour battre ce record!», a relevé non sans humour le président de la Ville de Neuchâtel Fabio Bongiovanni qui, pour la petite histoire, était également devenu en 2012 le plus le plus jeune président du Conseil général de l'après-guerre. Il avait ensuite été successivement détrôné par Jonathan Grétilat, puis par Dimitri Paratte. Et Fabio Bongiovanni de citer Corneille à l'heure de féliciter Antoine de Montmollin pour ses nouvelles fonctions: «Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années».

Lors d'un bref discours, le nouveau président du Conseil général a invité le plénum à ne pas céder aux sirènes du «prêt-à-penser» lors de l'examen des dossiers. «Notre Ville se trouve dans une étape charnière. De nombreux défis l'attendent. C'est pour faire de la politique et non de la gestion que nous avons été élus», a rappelé Antoine de Montmollin, qui a fait son entrée il y a trois ans seulement au Conseil général.

Etudiant en économie à l'Université de Lausanne, Antoine de Montmollin siège également au Grand Conseil. Il mènera les débats du Conseil général jusqu'à la fin de la présidence socialiste en juin prochain. (ab)



 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe socialiste
Morgan Paratte

Un projet rayonnant !

Nous saluons le projet de réaménagement du bâtiment Maximilien-de-Meuron, ainsi que celui du collège de la Promenade, qui rassemblent et soutiennent des domaines qui nous sont chers.

Sur le plan de l'éducation, dans un contexte de densification de la population et de réformes pédagogiques, il est temps d'optimiser la répartition des bassins scolaires de manière pertinente afin d'offrir de meilleures conditions d'enseignement. Il nous paraît également approprié que des locaux adaptés puissent être attribués à l'Ocosp (Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle), ainsi qu'au service socio-éducatif qui accompagne les élèves fragilisés.



Le groupe socialiste salue le projet de réaménagement du bâtiment Maximilien-de-Meuron en collège.

« Il est temps d'optimiser la répartition des bassins scolaires de manière pertinente afin d'offrir de meilleures conditions d'enseignement. »

Sur le plan de l'environnement, même si le « photovoltaïque » n'est pas forcément financièrement plus intéressant que la bourse ou les assurances-vie, du point de vue du développement durable, il reste un inves-

tissement pertinent sur le long-terme, et surtout responsable. Le projet tel que prévu permet d'une part la production d'énergie renouvelable, et d'autre part il rend cette technologie visible et permet de sensibiliser les élèves et le public à une politique écologique assumée. En matière énergétique, ce que nous savons de la science est suffisamment inquiétant pour que nous puissions accepter de courir des risques mesurés en faveur du photovoltaïque.

Sur le plan de l'accessibilité, nous nous réjouissons que le projet tienne compte de l'existence des élèves en situation de handicap. Le respect de loi qui vise à réduire ou éliminer les inégalités, permettra d'accueillir, cas échéant, une classe intégrée.

Enfin, sur le plan touristique, nous saluons la perspective de transformation du collège des Sablons en auberge de jeunesse, proche de la gare et du centre-ville: le site est idéalement situé. La ville reprendra ainsi sa place sur la carte nationale et internationale des auberges de jeunesse, offre d'hébergement bon marché pour les jeunes et les familles.

C'est avec enthousiasme que nous soutenons ce projet rayonnant à plus d'un titre: un rayon qui fera moins ombrage à l'organisation scolaire, un rayon qui réchauffe l'ambition du développement durable, un rayon qui éclaire l'accessibilité au plus grand nombre et enfin, un rayon de plus à l'offre touristique !

Groupe PLR
Benoit Zumsteg

De l'efficacité jusqu'au bout SVP!

Adapter le nombre de classes à la croissance du nombre d'élèves à Neuchâtel tout en concentrant élèves et professeurs sur le même site des Terreaux est

un projet efficace. Le fait de fermer le collège des Sablons (destiné à accueillir une auberge de jeunesse) dans le but d'agrandir le centre des Terreaux améliorera les conditions d'enseignement pour les élèves. Le nombre de trajets y

« Le projet envisagé est inefficace parce qu'il privilégie l'aspect promotionnel du photovoltaïque plutôt que le bien-être de l'élève. »

sera diminué et les classes aux besoins pédagogiques spécifiques répondront aux exigences sur un même site. En soutenant ce projet, le groupe PLR montre clairement qu'il défend avec conviction tous projets équilibrés visant à améliorer les conditions d'enseignement.

Par contre, dans son souci d'efficacité permanente, le groupe PLR regrette la partie du projet concernant l'implantation de façades photovoltaïques. Soyons très clairs, le groupe PLR soutient le développement des nouvelles technologies énergétiques, sources pour notre ville d'une croissance économique et respectueuses de l'environnement. Il soutient d'ailleurs l'installation photovoltaïque prévue sur le toit. Il se doit toutefois de le dénoncer quand le projet est inefficace, non rentable et



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président.

Y compris la présidente, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Grettillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Humi (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeaneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoit Zumsteg (PLR).

Excusés: M^{mes} Martha Zurita (PopVertSol), Raymonde Richter (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

général ont la parole

inesthétique. Inefficace parce que le projet envisagé privilégie l'aspect promotionnel du photovoltaïque plutôt que le bien-être de l'élève. Non rentable étant donné que le coût du kWh produit sera très en dessus des prix dans les énergies renouvelables. Inesthétique du moment que ce collège serait dénaturé. Le groupe PLR a donc proposé d'amender ce projet lors du Conseil général en voulant supprimer les façades photovoltaïques, tout en soutenant l'agrandissement des Terreaux et l'installation photovoltaïque en toiture. Le groupe PLR est satisfait d'avoir pu convaincre l'assemblée et d'y avoir garanti la notion d'efficacité.

Groupe PopVertSol
Edouard Jeanloz

Plantes invasives à éradiquer

Un des bienfaits de la mondialisation, c'est la libre-circulation. Le bienfait trouve ses limites dans une bougeotte générale qui trouve ses limites dans la création de graves problèmes de pollution et d'accélération du réchauffement climatique. Avec les humains, les plantes elles aussi se sont mises à bouger d'un continent à l'autre. Certaines se sont «trop bien intégrées» et posent des problèmes de par leur présence massive dans notre environnement urbain et naturel.

Ces problèmes sont de trois ordres. D'abord, des risques sanitaires, notamment par la provocation de problèmes respiratoires et cutanés dus

« Certaines plantes se sont trop bien intégrées et posent des problèmes de par leur présence massive dans notre environnement urbain et naturel. »

aux pollens et autres substances allergènes (ambrosie, berce du Caucase, sumec). Ensuite, des risques de déstabilisation des ouvrages, dont notamment les murs de soutènement, les cheminées et autres constructions dans lesquelles les plantes invasives arrivent à germer, et aussi bien déstabilisent les rives des cours d'eau (ailante, renouée du Japon). Enfin, des risques majeurs d'appauvrissement de la biodiversité, certaines espèces se substituant littéra-

lement aux espèces indigènes (laurier du Caucase, solidage, séneçon du cap).

L'abandon du site de Vieux-Châtel a engendré un vide que l'ailante, arbre invasif, s'est empressé de combler. Il a créé des dégâts coûteux aux éléments construits et son élimination a coûté très cher. Ces coûts auraient pu être évités si la Ville menait une réelle politique d'éradication des espèces végétales invasives.

Ce que souhaite notre groupe, c'est que la Ville au travers de son Service des infrastructures soit au front face à un ennemi sournois, avant que ce dernier se retrouve derrière nos lignes et crée des problèmes coûteux à résoudre et garantis à nos habitants un air exempt de substances et pollens allogènes.

Une politique d'information est nécessaire pour que chacun dans la ville connaisse mieux ce problème et puisse ainsi participer à cet effort collectif. Ce postulat demande au Conseil communal une étude de ce volet participatif.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Mauro Moruzzi

Densification très réussie, interrogations légitimes

Le groupe vert'libéral-PDC se réjouit de l'adoption du crédit en faveur du projet «Terreaux-Est» qui prévoit l'assainissement et l'aménagement de

l'immeuble Maximilien-de-Meuron 6 en bâtiment scolaire, ainsi que la création de 3 salles de classes supplémentaires au collège de la Promenade.

Ce projet cohérent permettra le regroupement aux Terreaux des classes actuellement logées aux Sablons, la création de l'espace nécessaire pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et une organisation nettement simplifiée des horaires tant des élèves que des enseignants.

Notre groupe s'est toutefois étonné qu'une partie importante de l'augmentation des besoins en locaux résulte de la récente réforme scolaire, qui fractionne les classes en une multitude de groupes. Ces coûts immobiliers et organisationnels supplémentaires conséquents ne paraissent pas avoir été anticipés lorsque le projet a été soumis aux députés et aux communes: notre groupe du Grand Conseil demandera au Conseil d'Etat d'intégrer cet aspect dans le cadre de sa prochaine évaluation de la réforme.

Le projet Terreaux-Est permettra aussi la réalisation d'un projet d'hébergement, très bien situé, sur le site des Sablons. Devra-t-il cependant forcément s'agir d'une auberge de jeunesse? Le retard qu'a pris ce dossier et l'évolution rapide de l'offre sur le marché de l'hébergement, notamment liée aux plateformes de réservation en ligne, imposent une analyse attentive des besoins et du potentiel retour sur investissement.

Le groupe vert'libéraux-PDC a encore relevé avec satisfaction que le projet permettra une densification bienvenue: l'offre de formation et d'hébergement en Ville augmentera, mais pas l'empreinte au sol en termes de bâti. Un bâtiment ancien sera assaini aux normes «Minergie» et sa mise en conformité avec loi fédérale sur l'élimination des inégalités frap-

« Le projet permettra une densification bienvenue: l'offre de formation et d'hébergement en Ville augmentera, mais pas l'empreinte au sol en termes de bâti. »

pant les personnes handicapées permettra d'accueillir des classes intégrées, en collaboration avec les Perce-Neige.

Enfin, notre groupe, très attaché à une meilleure gestion de nos ressources en énergie, s'est félicité de l'installation d'une station photovoltaïque en toiture de l'immeuble. La pose de panneaux photovoltaïques en façade a en revanche suscité de légitimes interrogations au sein de tous les groupes du législatif: il était donc sage d'y renoncer, dans l'intérêt d'une politique énergétique durable crédible.



Tout le cycle 3 du Centre des Terreaux sera regroupé sur un seul site. • Photos: Stefano Iori



La chronique jeunesse

Place aux Jeunes et « Les Louveteaux »

Les 17, 18 et 19 novembre prochains auront lieu les dernières représentations de la pièce « Les Louveteaux », à la salle de spectacle de Corcelles-Cormondrèche, par la troupe de théâtre Place aux Jeunes.

Place aux Jeunes, qui sont-ils? Cette association à but non lucratif gérée pour et par les jeunes permet aux jeunes (jusqu'à 25 ans) de la région neuchâteloise de rassembler leurs connaissances et leurs talents pour monter des spectacles, à raison d'une fois tous les deux ans. Le but de Place aux Jeunes est de faire vivre la vie culturelle de Neuchâtel à son échelle, avec peu de moyens, du soutien et beaucoup de motivation, et montrer que le théâtre est accessible à ceux qui se prennent à rêver.

Au fil de ces spectacles, l'association a pu montrer des pres-



La pièce qui sera jouée les 17, 18 et 19 novembre prend place dans un univers post-apocalyptique. • Photo: sp

tations de théâtre, cirque, arts martiaux, musique, magie,... Et cela continue! Place aux Jeunes recrute après chacun de ses spectacles:

aussi, si l'univers associatif et culturel vous intéresse, vous êtes plus que bienvenus!

rel vous intéresse, vous êtes plus que bienvenus!

La pièce «Les Louveteaux» est une pièce originale amateur qui prend place dans un univers post-apocalyp-

tique, quelques centaines d'années après notre ère. On y suit les traces de Mama-Lou, Ilitch et de leur troupe de cirque itinérant, qui dansent et racontent des histoires à ceux qui veulent bien leur prêter œil et oreille. Dans un monde gouverné par la peur et la rage de survivre, ils se heurtent parfois à l'incompréhension, suscitent curiosité et interrogation auprès de ceux qu'ils rencontrent. L'importance de l'art, la loyauté, l'amour et la mort sont autant de thèmes abordés par cette pièce.

Nicolas Rausa

Pour plus d'information :
placeauxjeunes.net



Conseils communal et général

Proclamation d'une conseillère communale

En date du 1^{er} novembre 2017, le Conseil communal a proclamé élue conseillère communale avec effet au 1^{er} janvier 2018, M^{me} Anne-Françoise Loup, 1^{re} suppléante de la liste du Parti Socialiste Neuchâtelois, en remplacement de M. Olivier Arni, démissionnaire.

Proclamation d'un conseiller général

En date du 1^{er} novembre 2017, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Timothée Hunkeler, 1^{er} suppléant de la liste du Parti Socialiste Neuchâtelois, en remplacement de M^{me} Anne-Françoise Loup, démissionnaire.

Neuchâtel, le 1^{er} novembre 2017

Le Conseil communal



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

La Ville officielle

Offre d'emploi

En raison du prochain départ à la retraite de l'actuel photographe, la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Musée d'ethnographie, un poste de

Photographe à 50%

Votre mission: Suivi photographique lié aux collections (objets entrants, archivage, préparation des fichiers définitifs pour mise en page et impression des éventuelles publications, etc); suivi photographique lié aux expositions (recherches documentaires, enquêtes photographiques, photographie du montage et des expositions terminées pour les publications et les archives, préparation des fichiers définitifs pour mise en page et impression des publications, etc.); suivi photographique de la vie du Musée et des événements proposés au public; suivi et préparation des demandes extérieures de photographies d'objets et de documents d'archives concernant les collections, les expositions et la vie du Musée; travail de classement des archives photographiques liées aux collections, aux expositions et à la vie du Musée; soutien dans la gestion des tirages photographiques appartenant aux collections (numérisations, retirages).

Délai de postulation: 19 novembre 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

■ Vendredi 3 novembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'éducation, de la santé et de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors de la cérémonie officielle du centenaire du Conservatoire neuchâtelois, au Temple du Bas à Neuchâtel.

■ Samedi 4 novembre, M. Olivier Arni, vice-président, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, ont représenté les Autorités communales lors de la cérémonie du Dies academicus à l'Aula des Jeunes Rives à Neuchâtel.

■ Dimanche 5 novembre, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture a représenté les Autorités communales lors de la cérémonie de clôture de la Commémoration des 500 ans de la Réforme, au Temple du Bas à Neuchâtel.

■ Mardi 7 novembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors du colloque de l'Union des Villes Suisses «Utilisation de véhicules automatisés au quotidien», à Soleure.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Danièle et Walter Hanhart-Chollet, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Denise et Frédy Matthey-de-l'Endroit-Frey, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Mikael Montese-
rin, architecte à Gampelen (Schwab-Sys-
tem - John Schwab SA), d'un permis
de construire pour les travaux suivants:
Création de deux terrasses en toiture,
modification de deux velux existants à la
rue du Musée 4, article 912 du cadastre
de Neuchâtel, SATAC 103312 pour le
compte de Monsieur Hans Dietrich Sch-
mid. Les plans peuvent être consultés du
10 novembre au 11 décembre 2017, délai
d'opposition.

Demande de Monsieur Cédric Bart, archi-
tecte à Chez-le-Bart(bureau BART ECN
SA), d'un permis de construire pour les
travaux suivants: Création d'une place
de stationnement sur nouvelle dalle et
construction d'un muret de soutènement
à la rue Auguste-Bachelin 41, article 6430
du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104441
pour le compte de Madame et Monsieur
Eléonore et Eric Simon. Les plans peuvent
être consultés du 10 novembre au 11
décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice
Agustoni, architecte à Neuchâtel (Ate-
lier d'architecture de Saint-Nicolas
SA), d'un permis de construire pour les
travaux suivants: Transformation des
combles et création d'un 4e logement
à la rue des Sablons 21, article 6674 du
cadastre de Neuchâtel, SATAC 103805
pour le compte de Madame Gabrielle
Weber-Perregaux. Les plans peuvent
être consultés du 10 novembre au 11
décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Milani,
architecte à Peseux (bureau P. Sägesser
Sàrl), d'un permis de construire pour
les travaux suivants: Construction d'un
immeuble d'habitation avec garage
enterré à la rue de la Côte (9), articles
3045 et 5552 du cadastre de Neuchâtel,
SATAC 102523 pour le compte de la
Société Allfinco Sàrl. Les plans peuvent
être consultés jusqu'au 4 décembre
2017, délai d'opposition.

Demande de Messieurs A. Lotta et
M. Neuhaus, architectes à Neuchâtel
(bureau Collectif Maggmas), d'un per-
mis de construire pour les travaux sui-
vants: Extension (salle à manger pour
petite restauration) d'un bar à café
existant à la rue de l'Ecluse 14, article
9487 du cadastre de Neuchâtel, SATAC
104447 pour le compte de Madame
Filipa Soares. Les plans peuvent être
consultés jusqu'au 4 décembre 2017,
délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer,
architecte à Neuchâtel (bureau Pierre
Studer SA), d'un permis de construire
pour les travaux suivants: Implantation
provisoire d'un manège et de boxes à
chevaux au chemin du Grand-Hôtel 29,
article 12418 du cadastre de Neuchâtel

(Suite colonne de droite)

La Ville officielle

Inauguration publique en musique le 16 novembre

L'Hôtel de Ville en lumière



Rendez-vous le 16 novembre dès 17h30 pour une illumination animée en musique.

Il y a un an se terminaient les travaux de restauration de l'Hôtel de Ville. Fin décembre 2016, la population était invitée à redécouvrir ce chef-d'œuvre d'architecture néoclassique à l'issue de son bain de jouvence. La mise en valeur de l'édifice est complétée aujourd'hui par sa mise en lumière, à l'image d'autres monuments emblématiques de la ville. La population est cordialement invitée le 16 novembre devant l'Hôtel de Ville à la rue du Concert. La manifestation débutera à 17h30 avec un accueil musical et des allocutions. Dès 18 heures, le bâtiment fera l'objet d'une illumination animée en musique, alternée avec la projection des tableaux lumineux du printemps, été, automne et hiver. Ce spectacle aura lieu toutes les dix minutes jusqu'à environ 20 heures. Les spectateurs se verront offrir du vin chaud et une petite restauration.

Conseil général
Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

- Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:
- concernant une demande de crédit pour l'aménagement et la sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel,
 - concernant une demande de crédit pour l'aménagement du cheminement piéton entre le quartier de Vieux-Châtel et la gare,
 - concernant une demande de crédit pour l'assainissement et l'aménagement du bâtiment sis à Maximilien-de-Meuron 6,
 - concernant une demande de crédit pour la création de salles de classe supplémentaires au collège de la Promenade Nord,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 6 novembre 2017, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au mercredi 3 janvier 2018.

Neuchâtel, le 8 novembre 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:
Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Enquêtes publiques (suite)

à Chaumont, SATAC 103674 pour le
compte de Monsieur Philippe Addor.
Les plans peuvent être consultés jusqu'au
4 décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Madame Chantal Prét
Allanfranchini, architecte à Neuchâtel
(bureau CPA architecte), d'un permis
de construire pour les travaux suivants:
Changement d'affectation d'un dépôt
en maison d'habitation et bureau-gale-
rie d'une maison d'édition au chemin
de la Justice 20, article 9692 du cadastre
de Neuchâtel, SATAC 104324 pour le
compte des Editions du Griffon SA. Les
plans peuvent être consultés jusqu'au 4
décembre 2017, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et
données publiés dans la Feuille offi-
cielle cantonale font foi. Les dossiers
soumis à l'enquête publique peuvent
être consultés au Service des permis
de construire, fbg du Lac 3, 2° étage.
Les oppositions éventuelles doivent
être adressées au Conseil communal,
sous forme écrite et motivée.**

Service des permis de construire

Enquêtes publiques
Etablissements publics

Demande de M. Marzo Albino, pour
l'obtention d'une autorisation perma-
nente à 06h00 pour exploiter l'établis-
sement public «Star Kebab», sis Grand-
Rue 13, 2000 Neuchâtel, en applica-
tion de l'article 21 de la loi sur les établis-
sements publics (LEP) du 18 février 2014
et des articles 74 et suivants du règle-
ment de police du 17 janvier 2000.

Demande de MM. Christian et Benoît
Zumsteg, pour l'obtention d'une au-
torisation permanente à 06h00 pour
exploiter l'établissement public «Repu-
bliq bar club», sis avenue de la Gare 37,
2000 Neuchâtel, en application de l'ar-
ticle 21 de la loi sur les établissements
publics (LEP) du 18 février 2014 et des
articles 74 et suivants du règlement de
police du 17 janvier 2000.

Demande de Fidigestion SA, pour l'ob-
tention d'une autorisation permanente
à 06h00 pour exploiter l'établissement
public «Casa della Colonia Italiana
SA», sis Prébarreau 1, 2000 Neuchâtel,
en application de l'article 21 de la loi
sur les établissements publics (LEP) du
18 février 2014 et des articles 74 et sui-
vants du règlement de police du 17 jan-
vier 2000.

**Les documents y relatifs peuvent être
consultés au Service de protection et
sauvetage, fbg de l'Hôpital 4, 2° étage,
à Neuchâtel, du 10 novembre au 11
décembre 2017, délai durant lequel
les oppositions éventuelles devront
être adressées au Conseil communal,
sous forme écrite et motivée.**



Semaine du 8 au 14 novembre 2017

Trois sorties cinéma



La mélodie

A bientôt cinquante ans, Simon est un violoniste émérite, mais au creux de sa carrière et de sa vie. Il atterrit dans la classe-orchestre de 6^e d'un collège parisien, dirigée par le bienveillant Monsieur Farid. Ses méthodes d'enseignement rigides rendent ses débuts

laborieux et ne facilitent pas ses rapports avec des élèves difficiles. Parmi eux il y a Arnold, un enfant à la timidité malade, mais passionné et très doué pour le violon. Au contact du talent brut d'Arnold et de l'énergie joyeuse du reste de la classe, Simon revit et renoue avec les joies de la musique. Aura-t-il assez d'énergie pour tenir sa promesse d'emmener les enfants jouer à la Philharmonie? | Rex

Encordés

Pendant une année et demie, le cinéaste Frédéric Favre suit trois skieurs alpinistes alors qu'ils se préparent pour la Patrouille des Glaciers, une course des plus dures à travers les Alpes suisses. Florence veut faire la course en mémoire de son père, mais elle a du mal à s'intégrer dans son équipe. Guillaume est un compétiteur chevronné. Il a de la peine à concilier famille, travail et passion. Antoine sort d'une cure de désintoxication. En faisant la course, il veut prouver au monde qu'il n'est pas un moins que rien. Un voyage intime et une aventure qui va tous les transformer. | Apollo 3



Tout nous sépare

Une maison bourgeoise au milieu de nulle part. Une cité à Sète. Une mère et sa fille. Deux amis d'enfance. Une disparition. Un chantage, bref la confrontation de deux mondes. Nicolas Duvauchelle joue une petite frappe trop proche d'une fille bien: Diane Kruger. Sa

mère, jouée par Catherine Deneuve, semble être prête à tout pour la protéger. Le rappeur Nekfeu, s'interpose et joue les voyous. Ce thriller français coécrit et réalisé par Thierry Klifa a été projeté en avant-première mondiale en septembre au Festival du film français d'Helvétie. Il a convaincu la critique par les émotions qu'il parvient à faire passer aux spectateurs. | Bio

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction: Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: Anne-Catherine Brocard

Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral, ouverture au public: du 08.11 au 12.11, me, patinage de 9h à 10h et 13h45 à 15h45, je, patinage de 9h à 11h30 et 14h à 15h45, ve, patinage 9h à 11h30 et 13h45 à 16h15, sa hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30, di, patinage de 10h00 à 11h45, hockey de 12h à 13h30 et patinage de 13h45 à 16h30.

Piscines du Nid-du-Crô

Ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20.

Etat civil, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, récep-

tion ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du samedi 11 et dimanche 12 novembre 2017

Sud:

Collégiale, di 12.11, 10h, culte avec sainte cène, Mme U. Tissot.

Nord:

Ermitage, di 12.11, 10h, culte avec sainte cène, M. P. de Salis; chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Ouest:

Serrières, di 12.11, 10h, culte avec sainte cène, Mme J. Mussard.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 11.11, 17h, messe en portugais; di 12.11, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas; di 12.11, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 11.11, 17h, messe; di 12.11, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 11.11, 18h30, messe; di 12.11, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, di 12.11, 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 12.11, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 12.11, 18h, célébration.

www.tdh.ch



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



©unfambien.org

Journée et activités autour des droits de l'enfant pour toute la famille

**Dimanche 12 novembre 2017
Temple du Bas – Neuchâtel**

Programme :

- 14h** Ouverture des portes et accueil
- 14h30** Quiz pour enfants et adultes / Animations
- 15h30** ***Fracasse*** de Nicolas Turon,
par la troupe Sunder Trumoiak
- 16h30** Résultats du quiz et goûter
- 17h30** Fin de la Journée

Sans réservation
Entrée libre, chapeau.



Le 17^e festival MarionNETtes aura lieu du 10 au 19 novembre à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Saint-Aubin

Des marionnettes qui en jettent !

Organisé tous les deux ans depuis sa création en 1985, le festival international MarionNETtes n'a cessé de prendre de l'importance au fil des éditions. Outre la vingtaine de spectacles qu'elle proposera dans différentes salles et théâtres de la région, cette 17^e édition apportera une bonne dose de nouveautés du 10 au 19 novembre. La directrice artistique Corinne Grandjean vous présente trois nouvelles créations.

Comédienne-marionnettiste, codirectrice puis directrice artistique du festival depuis 32 ans et depuis autant d'années à la tête du Théâtre de la Poudrière, Corinne Grandjean est une femme bien occupée. C'est en voyageant à travers le monde pour se produire sur scène avec la compagnie de son théâtre qu'elle a découvert des spectacles de marionnettes et que l'idée de réunir des artistes à Neuchâtel pour un festival est née. Sous l'impulsion notamment du regretté Yves Baudin, codirecteur de La Poudrière jusqu'à sa disparition en 2013, une collaboration avec les différentes salles de la région a été mise sur pied. Cette année, c'est Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Saint-Aubin qui accueilleront les représentations durant dix jours.

Plusieurs cordes à leurs baguettes

La vingtaine de bénévoles du festival luttent contre la croyance qui veut que leur art soit exclusivement réservé aux enfants. C'est même principalement à un public adulte qu'il



Corinne Grandjean peut avoir le sourire, le festival marionNETtes est toujours aussi populaire. • Photo: Stefano Iori

s'adresse aujourd'hui. Il faut bien comprendre que l'on est très loin de la simple manipulation d'objets ou de personnages avec des baguettes, la discipline recouvre un champ de possibles bien plus vaste. La vidéo est par exemple de plus en plus utilisée tout comme le mélange des genres. Il n'est par rare d'assister à un véritable spectacle de danse ou de musique en lien avec du travail de marionnettes.

Pour faire découvrir cette richesse de créations, le festival s'emploie à proposer chaque année des nouveautés aux spectateurs. Parmi celles-ci, deux stages de formation autour de la logique du mouvement et du théâtre d'objet élaborés en collaboration avec La Manufacture, Haute Ecole des arts de la scène de Lausanne.

Une initiative inédite qui a rencontré un franc succès puisque les

24 places disponibles ont déjà toutes trouvé preneur. A l'image du succès des spectacles qui affichent complets depuis la première édition. Face à ce plébiscite, Corinne Grandjean et son équipe essaient de se réinventer pour continuer à surprendre les spectateurs neuchâtelois. Voici trois moments forts de cette cuvée 2017, sélectionnés par la directrice artistique du festival.

Kevin Vaucher



Le spectacle «Axe»

«J'affectionne particulièrement l'artiste Agnès Limbos qui proposera un spectacle sur le thème du sacrifice humain au 21^e siècle avec sa compagnie Gare Centrale. C'est une personne engagée qui défend une vision du monde à travers ses spectacles. Elle a beaucoup de choses intéressantes à dire et elle utilise la scène pour faire passer ses messages. J'aime cette idée qui consiste à faire de l'art, un pont avec le monde d'aujourd'hui et ses dérivés. Dans le spectacle «Axe», Agnès Limbos, accompagnée par Thierry Hellin, amène le spectateur à s'interroger sur le libre arbitre des citoyens face aux différents pouvoirs qui influencent la destinée du monde. Dans un huis clos au décor minimal, un couple s'épuise à se maintenir debout alors que tout se dégingue autour de lui. Devenus complètement paranos, ils vivent reclus, de crainte de ce qui pourrait leur arriver dehors. C'est décalé et jubilatoire.»



«Le Chantier des 5 Petites Formes»

«Je suis extrêmement fier du travail fait par les artistes neuchâtelois dans le cadre de notre nouveau concept des «5 Petites Formes». Après avoir tissé d'importants partenariats logistiques et administratifs avec bon nombre d'organismes culturels du canton de Neuchâtel, il nous a semblé logique de continuer sur cette voie mais sur un plan davantage artistique. C'est pourquoi, depuis cette édition, nous avons proposé à cinq artistes de la région de créer quelque chose de visuel autour du thème de la manipulation au sens large. J'ai déjà eu la chance de voir quelques bribes de répétitions, c'est vraiment cinq résultats très différents mais comme ils avaient carte blanche c'est parfaitement normal et c'est d'autant mieux pour les spectateurs. Le but est aussi d'encourager la création et de ne pas être seulement un festival d'accueil.»



La résidence de La Bande Passante

«Même si ce n'est pas tout à fait nouveau, le fait d'accueillir des compagnies en résidence de création dans le cadre du festival est quelque chose que nous souhaitons développer. L'objectif est de mettre sur pied des partenariats avec d'autres festivals ayant une philosophie artistique et intellectuelle similaire à la nôtre en France et en Allemagne. Depuis une semaine, la compagnie La Bande Passante finalise son spectacle au Théâtre de la Poudrière et cette création inédite – «Vies de papier» – sera présentée lors de la soirée d'ouverture. Cette compagnie utilise beaucoup le visuel et la projection car elle construit ses spectacles avec des objets de la vie quotidienne. Cette fois-ci, la matière première est un album photo et l'histoire débute lorsque sur une image, on distingue un drapeau avec une croix gammée...»